

Budget CPAS et Commune votés à Berchem-Ste-Agathe 2010 : une année riche en projets citoyens, sociaux et culturels

Grâce à une gestion rigoureuse des ressources humaines et financières, le budget de la commune présente un léger boni, tant à l'exercice propre (2504,12 euros) qu'à l'exercice cumulé (1.671.317,99 euros) **et ce malgré la diminution de 50% de l'aide financière octroyée par la Région**. Présentés au vote du conseil ce jeudi soir, les deux budgets ont reçu un accueil favorable.

Dans la mesure où ce budget communal est en positif, aucun effort complémentaire ne sera, demandé en 2010 aux Berchemois en ce qui concerne l'impôt des personnes physiques, qui restera de 7%. Un chiffre en vigueur depuis 1996, dont la stabilité protège les petits salaires. De même, le montant de la taxe additionnelle au précompte immobilier sera inchangé (2750 centimes additionnels).

Par contre, les secteurs des banques, de la publicité et de la mobilophonie seront davantage touchés. Certaines taxes seront augmentées, notamment celles qui s'appliquent aux distributeurs automatiques de billets ou de courriers bancaires (de 3.000,00 euros à 4.000,00 euros par distributeur), celles qui s'appliquent aux panneaux publicitaires (de 60,00 euros à 80,00 euros par m² par trimestre), et enfin, celles relatives aux antennes de mobilophonie et autres (8.000,00 euros par antenne) dans la prolongation de la nouvelle ordonnance régionale.

Globalement, on peut considérer ce budget 2010 comme un budget de transition qui permet à la Commune et au CPAS de stabiliser sa situation avant d'entreprendre de nouveaux grands chantiers dans le domaine social (nouveau home et nouvelle crèche néerlandophone), culturel (salle polyvalente) ou urbanistique (place Schweitzer). Par ailleurs, nous attendons de la région des éléments concrets sur la répartition du solde des 30.000.000,00 € prévus au budget régional en 2010 (dotation spéciale aux communes) vu qu'il nous a été demandé d'inscrire la moitié du montant 2009 (972.000 €) en 2010 (486.000 €) en attendant des critères de répartition complémentaire.

Dans ce cadre, nous plaillons pour que les communes « bonnes élèves » et qui mettent de la créativité dans leur gestion à court et à moyen terme ne soient pas laissées pour compte dans la répartition des aides, sous peine de replonger dans le rouge à court terme !

Renforcement de l'action sociale

En 2010, afin d'aider le CPAS à réaliser l'ensemble de ses différentes missions, la commune octroiera une aide d'un montant total de 4.330.000,00 euros, **soit une augmentation de 150.000,00 euros par rapport à 2009**

Une cellule énergie, sera créée au sein des services du CPAS. Son but, aider et conseiller les citoyens en matière d'énergie (réduction des coûts, demande de primes, etc).. Un subside spécifique communal de 15.000,00 € sera affecté à la création du « guichet énergie » qui sera accessible non seulement aux usagers du CPAS mais aussi à l'ensemble des habitants pour les aider à diminuer leur facture énergétique.

Dans un souci de réinsertion socio-professionnelle, le CPAS verra **augmenter le nombre d'articles 60**, c.à.d. de personnes sans ressources qui seront réinsérées dans le monde du travail via ce dispositif.

Une dette stable mais des investissements indispensables en vue

Grâce à une bonne répartition dans le temps des investissements et à une gestion dynamique des emprunts réalisés, l'évolution de la dette de la commune reste stable. Aussi le programme de politique générale a-t-il prévu divers investissements en 2010 :

- **Acquisition d'un bâtiment en vue de la construction d'une crèche néerlandophone** (*avec des subsides partiels de la région*)
- **Lancement de la première phase de la construction d'une salle polyvalente** annexée au Centre Culturel Francophone Berchemois « Le Fourquet » (*intervention prévue de la Communauté Française de 400.000,00 € sur un budget global de 1.200.00,00 €*)
- **Diverses rénovations de voiries** : dans les rues Prosper Présér, Fik Guidon, Grand Pré, Louis De Smet, Van Zande ...)
- **La réalisation de la partie communale de la place Schweitzer** (*dont l'essentiel sera aménagé par la Région fin 2010 et début 2011*)
- **Les honoraires d'architectes pour la construction d'une nouvelle maison de repos** dans le quartier Broek / Fleuristes en remplacement du home actuel (*là aussi une intervention de 50% de la Cocom est annoncée*).

L'ensemble de ces prévisions financières sont rendues possibles grâce à l'action simultanée sur plusieurs facteurs :

1. la diminution des frais énergétiques par des investissements importants en terme d'isolation et de régulation des consommations.
2. une rigueur toujours plus grande dans les prévisions budgétaires, le suivi des marchés, l'évaluation régulière des dépenses, le monitoring budgétaire.
3. une créativité en matière de taxes communales qui ne touchent ni les habitants, ni les PME et commerces établis sur la commune.
4. l'efficacité de l'administration communale et du CPAS dont les cadres dirigeants et l'ensemble du personnel s'investissent pleinement dans une gestion optimisée au service des citoyens.
5. Une équipe politique soudée et stable qui a déjà réalisé une bonne partie de sa déclaration de politique générale dont le bilan et les perspectives seront présentés en janvier.

En 2010, la qualité de vie et le service aux habitants seront les mots-clés de nos actions afin d'assurer ce service de proximité essentiel au bonheur des gens et à la démocratie. Cet état d'esprit collectif et cette compétence mis au service de tous sont un plaidoyer pour le rôle essentiel des pouvoirs locaux bien gérés, premiers fournisseurs efficaces de services publics efficaces !

Contacts : Joël Riguelle 0475/82.37.79
